

POINT DE REPÈRE

pour le secondaire ou pour une classe d'adaptation scolaire

Par Denise Labrie

Conseillère en accompagnement du personnel enseignant en début de carrière

Services des ressources humaines

Tel que mentionné dans la dernière parution du Parchemin, voici des informations pouvant soutenir l'implantation du système « Point de repère » au secondaire ou dans les classes en adaptation scolaire. Si vous désirez instaurer ce projet dans votre classe, avant toute chose, je vous suggère fortement de lire les parutions du Parchemin de novembre à février, en consultant notre site Internet, au www.csdps.qc.ca, sous l'onglet Services administratifs/Ressources humaines, rubrique Programmes d'accompagnement/Personnel enseignant. Vous y trouverez plusieurs renseignements utiles pour sa mise en application.

Nous poursuivons donc notre article sur la même lancée, par une lettre d'information adressée cette fois-ci aux parents des élèves du secondaire ou en adaptation scolaire.

Lettre d'information aux parents

Cette année, dans notre classe, nous utilisons un système de gestion des comportements que l'on appelle « Point de repère ». L'objectif étant de créer un climat propice aux apprentissages pour tous les élèves, il vise une application objective et cohérente des règles. Ce système met également l'accent sur le renforcement positif (Zone privilèges). Comme il se gère au quotidien, l'élève a la chance de recommencer à neuf dès le lendemain. Votre implication sera grandement appréciée.

Voici les étapes apparaissant sur le tableau « Point de repère » :

	Privilèges		Conséquences		
	1	2	Court retrait	Communication aux parents	Démarche de retrait
Nom de l'élève					

Précisons que pour les classes du secondaire, tout comme pour les spécialistes du primaire d'ailleurs, on limite sur le tableau, le nombre d'étapes à 5 par période de 60 à 75 minutes de présence. L'enseignant bâtit son tableau à partir de la liste des élèves et de leur numéro respectif. Il utilisera ainsi un seul tableau pour tous les groupes avec lesquels il travaillera à partir de la liste de chacun des groupes rencontrés.

Zone privilèges : 1^{er} et 2^e avertissement : sans conséquences

Zone conséquences (aucun rachat possible)

- 3^e avertissement : court retrait de 10 minutes dans un endroit de la classe prévu à cette fin. Le jeune demeure donc en classe et doit se conformer aux règles (à consulter plus loin dans l'article).
- 4^e avertissement : communication aux parents dans l'agenda et note au dossier.
- 5^e avertissement : retrait de la classe au local prévu à cette fin, en présence d'une ou d'un TES.

Notons que le temps passé à l'extérieur de la classe devra être repris selon les modalités établies au préalable, en concertation entre les différents intervenants, la direction, les enseignants et les TES.

Activité d'émulation, système de points et privilèges de classe

Certains enseignants fonctionnent parallèlement avec un système de points donnant droit, selon le total accumulé, à des privilèges de classe. Dès que l'élève avance d'une case dans la zone conséquences du tableau « Point de repère », il perd automatiquement un point.

Pour les enseignants qui fonctionnent de pair avec un système d'émulation, voici un exemple de lettre aux parents, que vous pouvez joindre à la première :

Lettre d'information aux parents

Les enseignants du département XYZ ont élaboré un calendrier d'émulation afin de récompenser les élèves de leur bon rendement et souligner leurs réussites. Ainsi, pour y avoir accès, chaque élève sera quotidiennement évalué sur les trois critères. Chacun a la possibilité de totaliser un maximum de 6 points par période parfaite, répartis comme suit :

M = Matériel :

- 2 points : l'élève a tout le matériel et est prêt à commencer le cours à la 2^e cloche
- 1 point : l'élève n'est pas prêt à la 2^e cloche ou il lui manque du matériel
- 0 point : l'élève n'a pas son matériel de classe

P = Production :

- 2 points : l'élève a réalisé une excellente production, à la hauteur de ses capacités
- 1 point : l'élève a produit une quantité de travail acceptable, mais en-dessous de ses capacités
- 0 point : l'élève n'a pas suffisamment avancé dans son travail

C = Comportement :

- 2 points : l'élève présente un comportement exemplaire, aucun avertissement
- 1 point : l'élève présente un comportement adéquat, 1 seul avertissement
- 0 point : l'élève présente un comportement inadéquat, 2 avertissements ou plus

Pour faciliter la gestion d'un tel système, l'enseignant comptabilise uniquement les points des élèves qui se situent dans la zone conséquences et prend donc pour acquis que les autres ont cumulé un total de 6 points par période. Il est très important d'ajuster le nombre de points à accumuler et le délai nécessaire pour y parvenir afin de rendre vraiment accessibles ces privilèges dans un temps raisonnable et réalisable pour la majorité de nos jeunes. Rappelons-nous qu'un délai trop long aura pour effet de décourager les efforts.

Parfois, pour certains groupes, de petits privilèges seront vécus au quotidien, soit à la fin de la période, ou d'une demi-journée pour les groupes en adaptation scolaire, alors que quelques minutes seront réservées pour une courte activité privilège : faire une lecture personnelle, travailler en équipe de deux, utiliser son IPOD, terminer un travail à l'ordinateur, etc. Ils servent d'encouragement immédiat et tendent à renforcer les comportements positifs dans un groupe. Ils donnent aussi un coup de pouce en attendant l'activité d'émulation, qui elle, aura lieu dans les semaines à venir. Celle-ci sera plus importante en durée : visionnement d'un film, participation à une activité sportive ou à un projet commun, etc. **(Suite à la page suivante)**

Suite de la page 22 : Point de repère

La signature des parents est requise dans l'agenda, à chaque jour, sur une fiche prévue à cet effet, afin de les informer et pour soutenir les efforts de leur jeune.

Lors de la mise en application d'un tel système, il est bon de prévoir une période d'adaptation. En effet, certains élèves réfractaires au changement tenteront probablement de mettre à l'épreuve l'enseignant, ainsi que le système lui-même. Je vous invite à consulter la page 14 du Parchemin de décembre dernier, pour vous soutenir dans l'élaboration de vos règles de classe.

Il est donc recommandé de bien s'approprier le fonctionnement d'un tel système avant sa mise en application dans votre classe et de demeurer constant dans l'application de ces règles. C'est la clé de la réussite.

Activité d'émulation

Concernant cette activité, tous seront informés des modalités d'application et les élèves devront connaître à l'avance l'activité pour laquelle ils fourniront les efforts nécessaires. Ils pourront même en suggérer, bien que la décision finale du choix de l'activité revienne à l'enseignant.

Modalités

- Pour participer à l'activité d'émulation, une note minimale de 80 % est requise.
- Un seuil de réussite sera fixé par les enseignants au début de chaque étape.
- Un retrait complet, au local prévu à cet effet, entraîne la perte de tous les points attribuables à cette période.
- Toute parole ou geste de violence envers un enseignant ou un élève entraînera le retrait immédiat au local prévu à cet effet et le carton portant le numéro de l'élève passera directement à la case 5 sur le tableau.
- Il est de la responsabilité de l'élève de remettre son agenda au début de chaque période ou au moment convenu par l'enseignant (pour faciliter le calcul des points, si celui-ci se fait par période, et pour la vérification des signatures de parents).
- Un élève qui n'a pas accumulé suffisamment de points n'est pas éligible à l'activité d'émulation. Il devra plutôt effectuer de la reprise de temps pédagogique, selon les modalités convenues avec l'équipe-école et la direction.
- L'activité d'émulation fait partie des jours de classe obligatoires. Toute absence devra être motivée.

En terminant, pour le coin retrait, voici les règles de l'endroit, affichées à la vue de l'élève qui y est retiré et qui devront être respectées :

Règles du coin retrait

- Je garde l'endroit propre.
- Je suis assis de la façon suivante :
 - le dos appuyé au dossier de la chaise.
 - les pieds appuyés sous l'espace du bureau ou de la chaise.
 - les quatre pattes de la chaise et du bureau sont au sol.
 - je suis tourné vers l'avant.
- Je suis les directives données par tout adulte.
- Je garde le silence.

Tout manquement à l'une de ces règles entraînera une reprise des 10 minutes au coin-retrait, ou on avance le carton correspondant au numéro de l'élève à la case 4.

Certains enseignants du secondaire ou en adaptation scolaire, malgré le fait qu'ils éprouvent des difficultés avec la gestion de la discipline, hésitent à installer un tel système dans leur classe en pensant qu'il ne s'adresse qu'aux élèves du primaire. Dans un monde idéal, un tel système ne serait certainement d'aucune utilité... Rappelons-nous cependant que celui-ci a fait ses preuves et qu'il fournit un filet de sécurité aux enseignants qui le mettent en application, avec le soutien de leur direction et de l'équipe-école, parce que les règles sont claires, connues de tous, concrètes, cohérentes et constantes. Bien qu'il soit souvent utilisé chez les élèves plus jeunes, ce système est déjà appliqué avec succès chez nous, dans des groupes en adaptation scolaire du secondaire, avec des modalités et une mise en application adaptées à l'âge des élèves.

Bonne chance aux personnes qui désirent le mettre en application! Je demeure disponible pour toute demande d'information. Prière de me contacter au 418 666-4666, poste 1010.

L'auteure tient à remercier M^{me} Dominique Joyal, enseignante en adaptation scolaire à l'école secondaire de la Seigneurie, pour sa très grande collaboration.

Bonne retraite!

Par Roger Lemieux, régisseur

Services des ressources matérielles

Petite photo prise lors de l'événement soulignant le départ à la retraite de deux employés du service de l'imprimerie : à gauche, M. Jean Cantin (35 ans de service) et à droite, M. Fabien Raymond (37 ans de service).

Comme le dit la maxime du service : « Des gens de caractère... qui tout au long de leur carrière, ont adoré faire bonne impression ».

